

Denise Madrange-Bartz
54 impasse de l'ancien gué
84 240 La Tour d'Aigues
tel : 09 73 50 01 80
courriel : denise.poussel84@free.fr

à Monsieur le Commissaire Enquêteur

Objet : Enquête publique pour permis de construire pour Centrale
Photovoltaïque au Redortiers.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Toutes les personnes imbibées par la nouvelle « folie » de vouloir installer des panneaux solaires dits photovoltaïques principalement dans les espaces naturels, agricoles et forestiers n'ont aucun respect de la nature encore moins de la biodiversité est pourtant c'est la vie.

Quoi de plus beau que des arbres, des branches, des brins d'herbes, des arbustes, des fleurs, des insectes, des oiseaux, des chauve-souris, etc. que l'on veut chasser de leur lieu de vie par le déploiement d'une « mer bleue » compacte. Il y a des hectares de toitures sans caractère qui pourraient éviter ce carnage, d'autant qu'elles se trouvent à proximité des grands centres énergivores, voilà la solution du produire et consommer sur place. Le HIC, le m² de location n'est pas le même prix, on en revient toujours au porte monnaie.

Un petit bout de terre à Redortiers soi-disant zone anthropisée par un ancien terrain militaire pour y implanter 6 hectares de panneaux dits solaires, un miracle s'est produit, la végétation a repris sa place sous la forme d'une jeune forêt mélange de feuillus et résineux, on pourrait les laisser grandir mais ils ont moins de 30 ans, ils sont condamnés d'office !! et on va pouvoir stériliser cette parcelle pour 30 ans, ainsi elle deviendra bien anthropisée, 11 à 12 hectares, 6 pour « la mer bleue » et 6 pour la protéger. Les décideurs sont complètement décalés, je dis NON à l'élaboration de la carte communale de Redortiers pour une zone industrielle que l'on nomme par erreur « Parc Photovoltaïque » à la campagne,

NON à la colonisation de notre belle Montagne de Lure par la nouvelle « phobie » de l'énergie dite verte, les décideurs devraient retrouver un peu de bon sens et nous laisser tranquilles. L'arbre est un être vivant qui a le droit de vivre en toute sérénité, son massacre devrait être assimilé à un crime contre l'humanité. Si la forêt meurt, c'est l'humanité qui meurt, protégeons les forêts pour nous-mêmes et les générations futures. Pour se racheter une conduite proposition « d'hectares de milieux de compensation » pour replanter des arbres à des Kms des lieux où ils vivaient, un mensonge de plus.

Pour respecter la biodiversité NON aux dérogations quelles qu'elles soient, c'est notre avenir qui est en jeu, MORATOIRE immédiat. NON à l'approbation de la carte communale, OUI à CONSOMMER ET PRODUIRE LOCALEMENT et prendre le chemin de la SOBRIETE heureuse,

Cordialement.

Fait à La Tour d'Aigues, le 3 octobre 2023
Denise Bartz Madrange

